

Les survivances de janua en langue d'oïl et en francoprovençal

Autor(en): **Thom, Michel**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **35 (1971)**

Heft 137-138

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399497>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES SURVIVANCES DE JANUA EN LANGUE D'OÏL ET EN FRANCO-PROVENÇAL

Selon Ernout et Meillet « IĀNUA est peu représenté dans les langues romanes, où sont demeurés surtout les représentants de OSTIUM et de PORTA »¹. En fait, à part la Roumanie et la Dalmatie, toutes les contrées de la Romania² connaissent peu ou prou, plus ou moins sporadiquement, des descendants de JANUA :

En Sardaigne et en Italie du Sud, les types *yanna*, *yenna* « porte, porte de la maison rustique »³ et *yannile*, *yenelle* « seuil »⁴.

Dans les Grisons, *yena*, etc. « porte à claire-voie, grille »⁵.

En péninsule Ibérique, moz. *yana* « porte », port., galic. *janella*, *janela* « fenêtre »⁶, cat. *ginella*, *genill* « cledar »⁷.

En territoire occitan, gasc. *ja*, *jank* « porte d'une haie »⁸.

Enfin, en Gaule du Nord, toute une variété de types dont *FEW* 5, 29 a JANUA offre une liste qu'il nous apparaît possible, et c'est l'objet essentiel du présent article, d'enrichir très sensiblement.

1. *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, 4^e édition, Paris, 1959, p. 305 a.

2. *REW* 4575 est très incomplet.

3. M. L. Wagner, *Dizionario etimologico sardo*, Heidelberg, 1960, t. I, p. 707. Maria Teresa Atzori, *Glossario di sardo antico*, Parma, 1953, p. 185-186.

G. Rohlfs, *Dizionario dialettale delle Tre Calabrie*, tome I, Milano, 1932, p. 375.

4. *AIS*, carte 879, *soglia*; M. L. Wagner, *Historische Wortbildungslehre des Sardischen*, R. H. 39, Berne, 1952, p. 42.

5. En dernier lieu Klaus Dieter Schneider, *Die Mundart von Ramosch*, Berlin, 1968, p. 165.

6. Vicente Garcia de Diego, *Diccionario etimologico español e hispanico*, Madrid, 1954, n° 3587.

7. Alcover, *Diccionari Catala-Valencia-Balear*, tome VI, Palma de Mallorca, 1954, p. 287 b et J. Corominas « *Dis Aup i Pireneu* ». *A propos du Rätisches Namenbuch*, in *Sache und Wort*, Jakob Jud zum sechzigsten Geburtstag. R. H. 20, Genève-Zurich, 1943, p. 571.

8. *ALG*, carte 232, *barrière*, p. 699 (Luchon) et G. Rohlfs, *Le Gascon*, *Z. für rom. Phil.*, Beiheft 85 (1935), p. 70.

Il convient auparavant de tirer de la vue cavalière qui vient d'être esquissée quelques remarques générales qui ne laisseront pas d'être valables et fécondes pour une étude du mot limitée au domaine d'oïl :

1) ignoré du toscan comme du castillan et du provençal « classique », le mot survit dans les périphéries conservatrices ¹ ;

2) JANUA classique est presque partout concurrencé par la forme JENUA, attestée à basse époque, qui s'explique, comme JENUARIUS, JECTARE, par la palatalisation de *a* au contact de *y* ² ;

3) à côté de la forme simple se rencontrent des diminutifs en -ILE, -ELLU, -ICELLU ³, probablement anciens ; en tout cas le maintien du *n* dans port. *janella* exige un étymon *JANUELLA ⁴ ;

4) au point de vue sémantique, si la valeur générique est conservée au sud des deux péninsules, « porta (della casa rustica) », « puerta », avec des restrictions de sens pour les « diminutifs », « seuil » en sarde, « fenêtre » en portugais, il convient surtout de noter la valeur spécifique « barrière à claire-voie », commune aux régions pyrénéenne et alpine ⁵, et que nous allons retrouver partout en Gaule du Nord.

Précisément cette communauté sémantique de base des descendants français et francoprovençaux de JANUA contraste vivement avec la diversité des traitements phonétiques du groupe *NU* dans ce mot. Les développements sémantiques secondaires ne concordent pas forcément, comme nous le verrons, avec les divers traitements phonétiques, et ces derniers ne recoupent pas non plus, nous le verrons aussi, sur le plan géographique, les avatars des quelques rares autres mots à comporter ledit « nexus » *NU*.

Aussi, bien que notre propos soit essentiellement lexicologique et, si l'on veut, sémasiologique, c'est le critère phonétique qui nous semble devoir apporter le plus de clarté pour un classement systématique du matériel fourni par la philologie et la dialectologie.

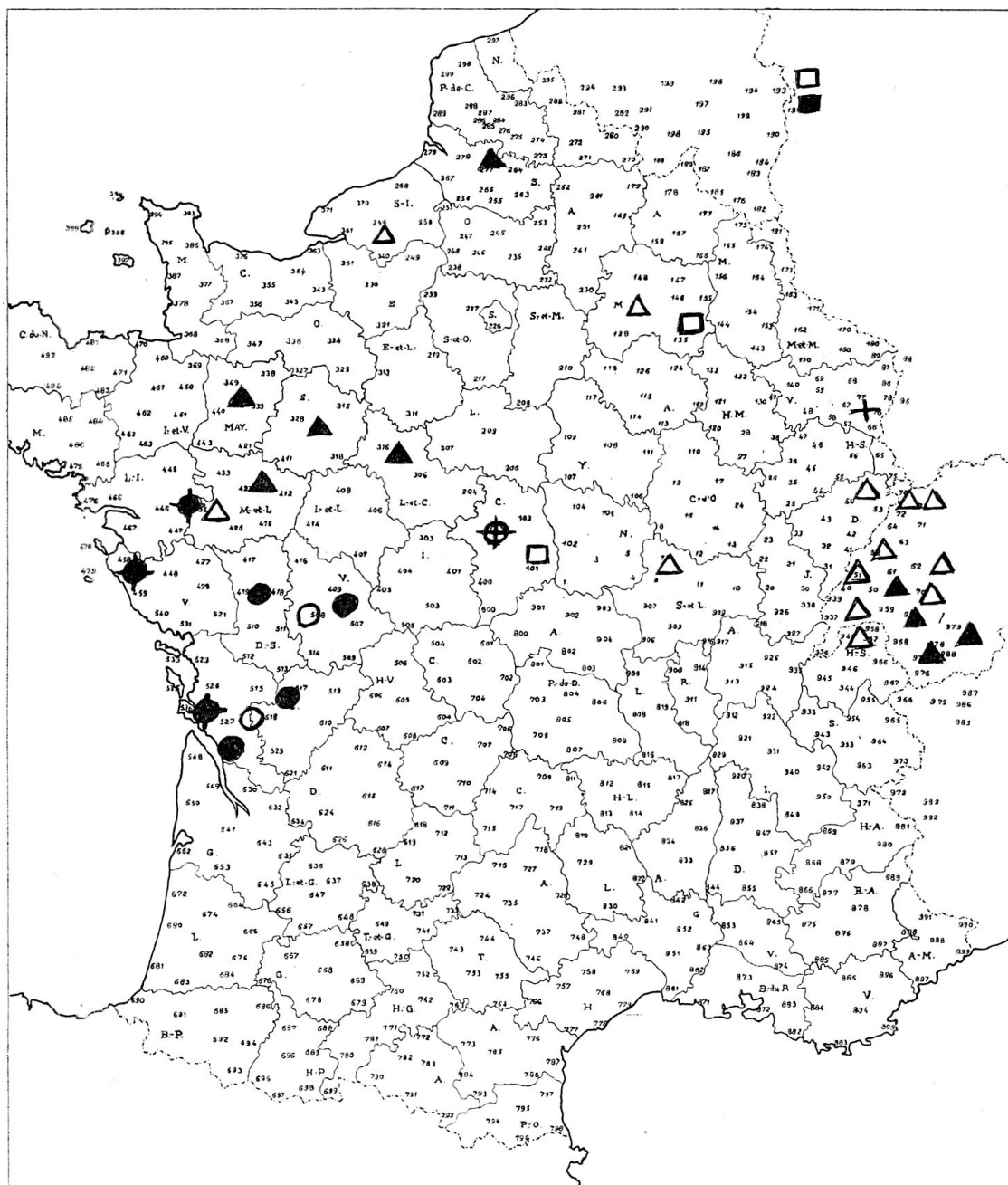
1. « Das Wort lebt in verschiedenen, besonders in archaischen Gegenden der Romania weiter », *FEW* 5, 29 b, JANUA.

2. Cf. Meyer-Lübke, *Einführung in das Studium der romanischen Sprachwissenschaft*, Heidelberg, 1901, § 110.

3. Pour le sarde, cf. encore M. L. Wagner, *op. cit.*, p. 106 : *yannikédde* « porticina ».

4. José Pedro Machado, *Dicionário etimológico da língua portuguesa*, 1^a Edição, p. 1255 b.

5. Sur cette communauté lexicale, cf. l'article cité de J. Corominas « *Dis Aup i Pireneu* ».



jèn	△	} <i>en noir</i> : formes patoises modernes <i>en clair</i> : attestations anciennes (du XIII ^e au XVIII ^e siècle).
jèm	+	
jāv, jèt	□	
jèrv	○	
genevelle	⊕	

Nous considérerons donc successivement cinq types phonétiques, correspondant à cinq résultats différents de *NU* : af. *genne* ; vosg. *dgemme* ; af. *jenvré* ; poit. *gervis* ; centre-ouest *genevelle*.

Quant à la syllabe initiale, tous ces types supposent comme étymon la forme non classique *JENUA*.

1^o Af. *genne*.

Château de Ripaille (Haute-Savoie), comptes de 1384-1388 :

Libravit eodem Roletto pro 4 pannis seu pannes pro les genes dicte capelle faciendis ¹.

Le mot est toujours au pluriel et semble désigner tantôt une barrière fixe à claire-voie, sans doute la balustrade du chancel :

cum genis et barris pro media parte dicte capelle ²,

tantôt une porte à claire-voie fermant à clé :

4 angoni et 4 esparre (« pentures ») ferri positi in hostio dicte camere seu genis ³ (donc *genae* = *ostium*).

Dans les deux cas la grille est en bois — il s'agit toujours de comptes de charpentier — et on parle, par exemple, de

due duodene cum dimidia parvorum panarum pro janis dicte logie ⁴.

De l'autre côté du lac, voici un texte tiré des archives de Lausanne et relatif à un procès instruit à Morges en 1556 :

Souventes foys, il est entrer au settour de la mayson d'habitation de son père par soubz les gennes pour boyre du vin ⁵.

Le *settour* est le « cellier » ⁶. Les *gennes* sont-elles ici un soupirail grillé ? ou une porte à claire-voie ?

On trouve également, du *xv^e* au *xviii^e* siècle, dans les cantons de Vaud, Fribourg et Neuchâtel, et toujours au pluriel : *gen(n)es*, *ginnes*, *geynes*, *gaines*, avec les sens de « grille de fer fermant un bâtiment, une cave », « grille séparant, dans une église, le chœur de la nef, parfois la nef du porche d'entrée », par extension « table de communion », « barreaux de

1. Max Bruchet, *Le Château de Ripaille*, Paris, 1907, p. 357.

2. *Ib.*, p. 359.

3. *Ib.*, p. 356.

4. *Ib.*, p. 346.

5. Cité par M. Bruchet, *op. cit.*, p. 604.

6. Cf. *FEW* 12, 369 b, *SUBTURNUS*, et Godefroy *cetor*.

fer à une fenêtre », « porte grillagée d'armoire (?) » dans *armoyre ou jeynes*, « pilotis, palissade ».

Les patois d'aujourd'hui connaissent encore *dzènè*, *dzin·nè* pl. « grille du chœur » (canton de Fribourg), *zènyé* pl. « id. » et *zèi·na* sg. « barreaux de fer à une fenêtre » (Haut-Valais), ainsi que les variantes *zinglo* s. m. « grille du chœur », *indzènè* s. f. pl. « id. » et *dzindzìnè* dans plusieurs fonds de vallée valaisans.

Telles sont les attestations, anciennes et modernes, de JENUA en domaine francoprovençal ¹.

Plus au nord, dans le Jura bernois, le *Liber vitae*, obituaire de la confrérie de Saint-Michel à Porrentruy, « rédigé en mauvais français de l'époque », signale en 1386, 31 juillet :

Ob. Telenat de Grandfontaine, qui donne à St Pierre pour la lampe devant les genes de fer où sont les reliques VIII deniers ².

et mentionne en 1390

la lampe devant le ciboire des genes de fer, près du grand autel de St Pierre ³.

S'agit-il ici de grille de chœur ou de grille protégeant un reliquaire ⁴ ?

A Montbéliard, distant de 20 km de Porrentruy, un acte de la comtesse Henriette du 15 mars 1441 (v. s.) énumère des réparations à faire aux fortifications de la ville :

Item de refaire tout ce entièrement qu'est a faire vers la porte de la Rochette, dessus les gennes par ou l'eau entre en ladite ville ⁵.

1. Toute cette documentation nous a été très obligeamment communiquée par M. Z. Marzys, rédacteur au *Glossaire des patois de la Suisse romande*.

2. Dans Trouillat, *Monuments de l'Histoire de l'ancien Évêché de Bâle*, 5 volumes, Porrentruy, 1852-1867, t. V, p. 698.

3. *Ib.*, p. 700. Il est évident que Jakob Hallauer est dans l'erreur lorsque, à propos de ces deux attestations, il voit « in der Orthographie ein Wechsel zwischen ts und dz : gergant (von charger)... genes (= chaînes) » ! (*Der Dialekt des Berner Jura im XIV Jahrhundert*, Zurich, 1920, p. 60).

4. M. Marzys nous indique également pour le Jura bernois la graphie intéressante : *gehennes*, 1596.

5. Imprimé dans *Mémoires et Documents inédits, publiés par l'Académie de Besançon*, tome II, Besançon, 1839, p. 545. Godefroy, 4, 272 (suivi par FEW 23, 88 b, barrage et 23, 137 a, rempart) donne la forme *geune* avec le même contexte et la référence aux « Archives municipales de Montbéliard ». Il s'agit certainement d'une faute de lecture soit sur l'original, soit, plus vraisemblablement, sur le texte imprimé (!), car le document n'est plus à Montbéliard depuis 1839, année où les archives de comté ont été démembrées, et d'autre part la définition (trop vague) qu'il donne est celle même que fournit une note de l'édi-

Le mot se trouve dès 1426 dans le premier registre conservé des comptes de la ville.

Item... pour la faicon de une seule gène fte apres le mur dessoub chies Girard de neuf toute nuefve... Item bailliez a Jehan briat et a henry de maltay pr VI journ. fe p. leurs deux pour remectre les vielles gènes desoub le chastel ou neuf murs & les resinglies ¹...

Voici quelques attestations ultérieures :

Comptes de la ville de Montbéliard, 1541 :

A payer led. maistre bourgeois à Jehan dornans chappuis deux frans et demy pour ses peines d'avoir faict des gennes neufves vers la tour de l'estuve — et pour achapt de seze pièces de bois pour lesd. gennes ².

Ib., 1648 :

(pour avoir) rassé (« scié ») des planches pour les ponts de la Rigole et de la Vaivre, des bois pour r'accommoder les genes qui sont du costé des Thaneries ³.

La même année 1648, le *Recueil mémorable*, chronique tenue au jour le jour pendant cinquante ans, dans un français très « local » par le maître boulanger montbéliardais Hugues Bois de Chesne, signale que

le 2 de novembre les eaux sont esté si grandes et desbordé qu' () elles ont emmené et desjoinct les gennes de la Gallerie au-dessous du chasteau de la Crotte ⁴.

L'éditeur du *Recueil mémorable*, Wetzel, précise en note : « On nommait ainsi de fortes grilles de bois qui traversaient en plusieurs points les fossés de la ville... Leur but était d'empêcher qu'on ne s'introduisît dans la ville, par surprise, au moyen de barques. »

Ainsi le mot a pris à Montbéliard un sens spécial, différent de ceux que nous avons rencontrés en Suisse française et francoprovençale, et a vécu sans doute, au moins jusqu'au XVII^e siècle, dans le français local.

JENUA, sous la forme *gen(n)e*, a donc manifesté une assez grande vitalité de la porte de Bourgogne jusqu'au Valais et à la Haute-Savoie, couvrant

tion de Besançon. M. Pierre Pégeot, auteur d'un remarquable mémoire sur *Montbéliard aux XIV^e et XV^e siècles* à paraître prochainement, a trouvé la charte aux Archives nationales, cote K. 2220, et a bien lu *genne*.

1. Archives communales de Montbéliard, C C 63, 1^{er} cahier, f^o 4 r^o. Le mot revient douze fois en trois pages.

2. Archives du Doubs E 99.

3. *Ib.* E 104.

4. M. L. Wetzel, *Recueil mémorable de Hugues Bois de Chesne (1614-1665)*, *Mém. Soc. émulation de Montbéliard*, I, 1854, II, 1855, III, 1856.

tous les cantons suisses romands, et il est légitime de supposer que cette aire a communiqué jadis avec celle, non moins foisonnante, des *yena* rhétiques.

Pour retrouver une abondance comparable de ce type phonétique il faut maintenant aller loin vers l'ouest :

Comptes de Macé Darne, architecte angevin, 1371 :

A Jehan Guigan (fevre) (le détail a son importance), pour une grosse cheville de fer a la dicte poulie et pour appareillier la jeune et les couplez de la planche du pont dudict chastel ¹.

Delboulle a recueilli le mot dans sa collection de « mots obscurs et rares de l'ancienne langue française » en se demandant justement si ce ne serait pas le même mot que *geune* « barrage » donné par Godefroy ² ; Antoine Thomas, dans l'index qu'il a rédigé pour cette liste, le définit très prudemment : « terme de serrurerie (?), mot d'Anjou » ³, et *FEW* 23, 137 a (concept rempart) hasarde : « barrage de la planche du pont d'un château (?) », ce qui est très vague. A la lumière de ce que nous avons vu plus haut dans le SE, de ce que nous apprennent les patois angevins modernes que nous allons voir bientôt, enfin d'un examen un peu attentif du contexte, on peut, semble-t-il, conjecturer assez sûrement d'une part le sens de « herse » (« forte grille en barreaux de fer soutenue par une corde ou une chaîne... ») ⁴, d'autre part la forme *jenne* et non *jeune*, laquelle forme doit résulter d'une même fausse lecture que montbéliardais *geune* au lieu de *genne*.

Nous sommes en effet dans la même région où une *génue* ⁵ (variantes : *génusse* ⁶, *jenu*, *jenus*, *jenuz*, *jonue* ⁷), signifie aujourd'hui « passage étroit, petite ouverture, guiche, trou dans un mur, jour de cave », tandis que dans

1. Dans *Étude sur les comptes de Macé Darne, maître des œuvres de Louis I^{er}, duc d'Anjou et comte du Maine (1367-1376), d'après un manuscrit inédit du British Museum*, par André Joubert, 1890, p. 59.

2. *Romania*, 33 (1904), p. 560. Cf. note 5, p. 135 du présent article.

3. *Ib.*, 36 (1907), p. 275.

4. V. Gay, *Glossaire archéologique du Moyen Age*, s. v. *herse coulisse*. Cf. aussi dans Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, des reconstitutions du mécanisme, qui comportait treuil et poulie.

5. Verrier et Onillon, *Glossaire étymologique et historique des patois et des parlers de l'Anjou*, Angers, 1908, I, 431.

6. *Ib.*

7. G. Dottin, *Glossaire des parlers du Bas-Maine*, Paris, 1899 ; C. R. de M., *Vocabulaire du Haut-Maine*, Le Mans, 1859, explique le mot par une corruption de **jornue* (= « jour de cave ») ; Ch. Ménière, *Glossaire angevin*, Angers, 1883, le fait venir de lat. *GENU* en le définissant « jour de cave à hauteur du genou » !

la province voisine, en Vendômois, une *porte genne*¹ est une « porte à barreaux ». Il y a là un ensemble très cohérent, géographiquement, sémantiquement et phonétiquement. Une obscurité toutefois : le mode de dérivation de *genue*, *-usse*, etc. FEW émet une hypothèse ingénieuse : il y voit le suffixe -UTA « pourvu de », la *génue* étant « un soupirail muni de barreaux ». Mais cela explique-t-il les formes en *-us*, *-uz*, qu'il ne cite d'ailleurs pas² ?

En dehors de ces deux aires de l'Ouest et du Sud-Est, voici encore trois attestations anciennes de *jèn* < JENUA, malheureusement isolées et de ce fait en partie conjecturales :

Cartulaire de l'évêché d'Autun, 1275 (l'évêque est en « discort » avec un habitant de Saulieu, et il énumère une série de revendications) :

Nous luy demandons que unes janés (?) d'une vaysserie qu'il avoit faicte en sa grange, qu'est vers la postelle Herriot Boiron, qui ouvroient sur la voye commune, fussent ostées³.

Cette *vaysserie* serait-elle une vacherie (cf. ALF, carte vache, p. 5 (Nièvre) *vès*, p. 909 (S.-et-L.) *vâts*) ? Ou, plus vraisemblablement s'agit-il

1. P. Martellière, *Glossaire du Vendômois*, Orléans-Vendôme, 1893, p. 145.

2. La toponymie régionale offre un nombre respectable de noms de localités du type *jèn* : les communes de *Gennes-sur-Seiche* (Ille-et-Vilaine), *Gesne*, *Gennes* (Mayenne), *Gesne-le-Gaudelin*, *Pont-de-Gennes*, *Gènes* (Sarthe), *Gennes*, *Gené* (Maine-et-Loire), etc., sans compter les écarts, fermes, lieux-dits qu'on peut relever dans l'ancien *Dictionnaire des Postes et Télégraphes*.

Les formes anciennes, que donnent les Dictionnaires topographiques départementaux, et le Dictionnaire Dauzat-Rostaing, ne sont pas d'un grand secours pour l'étymologie de ces toponymes : « Les graphies nous présentent l'image d'un chaos étymologique complet », constate Lucien Beszard dans son *Étude sur l'origine des noms de lieux habités du Maine*, Paris, 1910, p. 312, à propos de *Gennes*, *Gesne*, etc., rangés par lui parmi les « noms d'origine obscure ». Il semble qu'une étymologie par JANUA ne soit pas impossible, même en cas de forme latine aberrante. Les toponymes du type *Genne*, du moins un certain nombre d'entre eux, seraient alors tout à fait comparables aux très nombreux noms de lieux évoquant une clôture : *La Haie*, (*la*) *Palisse*, (*le*) *Plessis*, *Les Epaux*, *Lisses*, (*Le*) *Clos*, *Chanceaux*, *Baille*, *Barrière*, etc. Cf. Auguste Longnon, *Les noms de lieu de la France*, Paris, 1929, p. 429 sq. « Origines féodales : clôtures », et Auguste Vincent, *Toponymie de la France*, Bruxelles, 1937, p. 299 sq. « Enclos, clôtures, palissades ».

3. *Cartulaire de l'Évêché d'Autun*, publié par A. de Charmasse, Autun-Paris, 1880, 2^e partie (Cartulaire Vert), p. 296, cité par Godefroy sous *janés* s. f. pl. « p. è. porte », et sous *vaysserie*, pour lequel il se contente d'un point d'interrogation.

d'une mauvaise graphie ou d'une fausse lecture pour *wisserie* (huisserie) ? En tout cas le sens de « porte à claire-voie » pour *janes* est très vraisemblable.

Comptes de la ville de Reims, 1347 :

Item, pour la fasson de la moietiet d'un goulet, de XLVII s. VI. d. —

Item, pour la jaine d'une poterne, de XL s. ¹.

Godefroy ne propose pas de définition et se contente d'un point d'interrogation. Les dictionnaires d'architecture nous apprennent que les poternes pouvaient être munies de herses. On aurait donc ici le même sens, et sans doute la même forme phonétique, que pour la *jenne* du château d'Angers. Toutefois il s'agit de « la tache que lidiz J. Navet (masson) avait prise a faire as murs de la fermeté » et non plus d'un travail de fèvre ou de chap-puis : peut-être ces quarante sous sont-ils pour payer simplement la *pose* de la *jaine* ?

Œuvres de charpenterie et de couverture faites eu chastel de Rouen, 1344 :

Pour 1 huis de gennes mis eu chelier au viconte, lequel huis a VIII piés et demi de lonc et quatre piés et demi de lé, et y aura VII coulombes et XII traversains, et sera de quesne bon et sec ²...

L'éditeur transcrit *Gennes* avec majuscule, mais la destination de l'huis, comme l'énumération des éléments qui le composent, nous ramènent aux *gennes* du *settour* de Morges, aux *portes gennes* du Vendômois, etc. ³.

Mentionnons enfin un dernier représentant, moderne celui-là, de ce type phonétique, le picard *genelle* (*jnèl* ou *éjnèl*) « soupirail de cave », qui remonte peut-être directement à un *JANUELLA, comme port. *janella*. Jouancoux

1. Dans *Archives administratives de la ville de Reims*, t. II, p. 1141 (*Documents inédits*).

2. Dans *Actes normands de la Chambre des Comptes, sous Philippe de Valois*, publiés par L. Delisle, Rouen, 1871, p. 298.

3. Godefroy, 4, 631 c, a trouvé dans le même recueil de la Chambre des Comptes de Rouen « Uns bras de plates de janez » (1339), qui lui fournit cette entrée laconique : *janet* s. m. (?). Par malheur, Léopold Delisle avait, ici, oublié la majuscule, et il s'agit très probablement cette fois de la ville de Gênes. Cf. p. 150 : « 80 plates ... 20 pavois, dont il y en a V de Janez » et *passim*; et p. 227-228 : « estandarz et bannieres et autres choses neccessaires pour les galees, achetez a Jennes » etc., [-ã] étant rendu indifféremment par *an* ou *en*.

et Devauchelle ¹, qui ne le localisent pas plus précisément, ajoutent que cette forme n'est pas d'un usage général ².

Il est probable que les recherches philologiques et peut-être les études dialectologiques permettront de compléter sensiblement cette documentation sur les répondants de JENUA du type *jèn* en France du Nord. Les exemples qu'on vient de rassembler sont toutefois assez nombreux et assez bien localisés pour permettre de tirer quelques conclusions.

1) Grande cohérence sémantique. A tous les mots cités peut s'appliquer la définition du mot grille donnée par le Robert : « assemblage à claire-voie de barreaux entrecroisés ou non fermant une ouverture ou servant de séparation à l'intérieur d'un édifice ». Les traits spécifiques — en bois ou en fer, fixe ou mobile, pivotant ou coulissant, d'usage public ou privé, civil ou militaire, religieux ou profane, etc. — s'ajoutent et se combinent de façons variées suivant les lieux.

2) Le passage JENUA > *jèn* pose des problèmes phonétiques délicats :

1. *Études pour servir à un glossaire étymologique des patois picards*, Amiens, 1890, t. II, p. 17.

M. Robert Lorient a eu la grande amabilité d'explorer à notre intention le *Thesaurus picardicus* et de passer en revue la question 1538 (souponrail de cave) dans les cahiers réponses de ses enquêtes en Picardie : nulle part il n'a rencontré d'exemples de *éjnel*. Celui de Jouancoux, qu'il faut sans doute localiser à Villers-Bocage, entre Amiens et Doullens, où Jouancoux était notaire, demeure donc unique. Le terme courant pour « soupouail de cave » est *venelle*/*évnelle*. Jouancoux, alléguant l'alternance *éjniche*/*évniche* « génisse », assez fréquente quoique sporadique, dans le domaine picard, voit dans *éjnel* une variante phonétique de *évnél*. M. Lorient, tenté d'abord de poser l'hypothèse inverse (sémantiquement *JANUELLA > *genelle* « soupouail (grillé) », variante *venelle*, paraît plus satisfaisant que VENA + ELLA > *venelle* « ruelle » → « soupouail », variante *genelle*), préfère finalement rester dans l'expectative, vu le caractère rarissime de *genelle*, face à *venelle* partout foisonnant.

Il nous semble que la difficulté sémantique peut être levée, si l'on voit dans ce dernier mot un diminutif non de VENA mais de VENNA. Le rapport sémantique entre « grille à la sortie d'un étang pour arrêter le poisson » et « soupouail grillé » est assez clair (cf. plus loin *jèm* et *jamwan*). Ce *venelle* se rencontrant avec le diminutif de JANUA, de sens analogue et de forme très voisine, du fait de l'adjonction du *é*-initial d'appui, l'aura éliminé sur l'ensemble du domaine picard, sauf dans la région de Villers-Bocage. Nous n'avons pas réussi à trouver nulle part dans le FEW pic. *venelle* « soupouail ».

2. Godefroy consacre un article à un énigmatique *ganele* s. f. (?), 4, 216 c : « ... Pour oster et eslire le bos a marien hors des ganeles de raime dont on a fait le busche et Karbon pour l'ostelment » (1306), *Travaux aux Châteaux d'Artois*, (Arch. KK 393, f° 26). On est navré d'avoir à relever encore une étourderie de l'excellent lexicographe : la photocopie montre qu'il s'agit sans aucun doute de *gavele* « monceau » : rien à voir avec la famille de JANUA !

gémiation ou non-gémiation de *n*, nasalisation ou non-nasalisation de *e*, dénasalisation ou non et timbre exact de la voyelle résultante.

Les constatations de M. Clovis Brunel sur *Le traitement du groupe NU* à propos de provençal MARVIER, français MANIVELLE et AMANEVI¹, et de W. D. Elcock sur *Quelques survivances de TENUIS*² montrent que dans les autres mots présentant le groupe NU on a pu avoir ce même résultat, *n*, mais que la répartition géographique est différente.

On pourrait s'attendre, pour la plupart des dialectes d'oïl en cause, au même schéma que pour *femme*, *vanne*, etc., c'est-à-dire $e > \tilde{e} > \tilde{a} > a$, et il est possible que des graphies anciennes du type *genne* traduisent une prononciation [jãn] au même titre que *jane* du cartulaire d'Autun. Mais ici, plus qu'ailleurs, les « graphèmes » sont loin de correspondre avec précision aux « phonèmes ».

Pour le francoprovençal, les matériaux inédits du GPSR cités plus haut montrent que dans JENUA *e* a été traité exactement comme dans les mots où il est suivi de -NN- ou -M'N- (CUTINNA, BENNA, FEMINA, etc.), traitement minutieusement étudié par M. Hans Hafner³. De même *jènu*,

1. *Romania*, 61 (1935), p. 210.

2. Dans *Essais de Philologie Moderne* (1951). *Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège*, fascicule CXXIX, p. 161-171.

3. *Grundzüge einer Lautlehre des altfrankoprovenzalischen*, R. H. 52, Berne, 1955, p. 92.

« Da FEMINA in den heutigen frprov. Mdaa. in der Form *fēna*, *fēña*, *fēnna*, erscheint (ALF 548, Tabl. col. 288) und durchgehende Denasalisierung hier höchst unwahrscheinlich ist, werden die *fenna*, *penna*, *benna*, *venna* der mittelalterlichen Texte nicht *fēna*, *pēna*, sondern *fēna* (*fēnna*), *pēna* (*pēnna*) usw. zu lesen sein. Das doppelte *n* der alten Belege scheint auf Erhaltung des geminierten Nasals hinzuweisen, doch liesse sich *nn* auch als bloße Bezeichnung der Vokalkürze auffassen. Für ersteres sprechen die in den modernen Mdaa. vorkommenden Formen wie *fēnna*, *fēña*; doch ist denkbar, dass es bei diesen erst sekundär wieder zu neuer Dehnung des Konsonantes (nach kurzem Tonvokal) gekommen ist. »

La forme valaisane *zènyé* semble présenter la même substitution de suffixe que savoyard *magne* « liasse ou botte de paille » (< MANUA), cf. FEW 6¹, 279b, MANUA : « In einem Teil der Romania ist das seltene Suffix -UA gegen des häufige -IA vertauscht worden, daher... in Oberitalien Ableitungen wie... Bergamo *magnada* « manata », gén. *magné*, sowie im frankoprovenzalischen. »

Il est tentant de rapprocher de ce *zènyé*, l'hapax *zénu* s. m. « trou pour faire tomber le foin dans le râtelier », rencontré à Épierre, Savoie (p. 953 de l'ALF) par Duraffour (*Glossaire des Patois francoprovençaux*, Paris, 1969, n° 9933). On aurait ici *JENIA + ATORIUM, à moins qu'il ne s'agisse d'une corruption du type *donaire*, très répandu en francoprovençal (ALLY, c. 295), ou d'un emploi métaphorique du descendant de JUNIORE « homme qui soigne les vaches, domestique

jónu, dans le Bas-Maine, semblent bien parallèles à *fàm*, *fòm*, *fôm* ¹.

De toute façon l'existence, en français moderne, de doublets du type *venne/vanne*, *penne/panne*, *benne/banne* atteste une assez grande complexité, sinon une véritable anarchie, dans le traitement de E suivi de N géminée ².

3) Au plan géographique la diffusion du type phonétique *jèn* est remarquable. Du SE aux confins de la Bretagne, par le Morvan, le Vendômois, l'Anjou et le Maine, et de la Normandie à la Champagne par la Picardie, les points *jèn*, si isolés qu'ils soient par endroits, dessinent une sorte de ceinture autour de l'Ile-de-France. Pour interpréter correctement cette répartition, il faudrait, croyons-nous, suivre de près l'histoire et du synonyme *grille* et de l'homonyme *gêne* « torture ». Qu'on nous permette de risquer, en attendant, l'hypothèse suivante : on peut admettre que, jusque vers la fin du xve siècle, coexistaient dans les territoires indiqués plus haut, et probablement dans la zone centrale également :

- a) *gen(n)e* s. f. « porte à claire-voie »,
- b) *gehine* s. f. « (instrument de) torture »,
- c) *greille* s. f. « instrument de cuisine servant à griller la viande », à côté de *greil* « même sens ».

En moyen français la réduction de *gehine* à *gêne*, par croisement avec l'emprunt biblique *gehenne* « enfer » et réduction normale de l'hiatus a dû susciter une attraction réciproque des deux paronymes *gen(n)e* « grille, porte à claire-voie » et *gen(n)e*, *gehenne* « (instrument de) torture », les deux mots ne différant sans doute phonétiquement que par la quantité du *e*, en principe longue ici, brève là. Des graphies telles que *geine* et surtout *geinne* (rimant, il est vrai, avec *peine*, *veine*, *semaine*), « torture », « enfer », *geinné* « torturé », qu'on rencontre chez d'Aubigné en face de *gehenne*, *geenne*, *gehennez* (avec hiatus purement graphique) d'une part ³, et de l'autre *gehenne* « grille, porte à claire-voie » (Jura bernois, 1596) attestent cette attraction réciproque. Celle-ci était en outre favorisée par le fait que les deux vocables pouvaient se rencontrer aussi, selon le mot de Gillié-

du chalet » (*FEW* 5, 74 b, JUNIOR), par exemple *genieur*, *jnyær* (*Vocabulaire d'un alpage de Saint-Gingolph en 1965*, par Paul Zumthor, in *Mélanges de linguistique et de philologie romanes offerts à Mgr Pierre Gardette*, Strasbourg, 1966, p. 517).

1. *Glossaire de Dottin*, à la partie grammaticale LXV.

2. Cf. aussi B. Malmberg. *Le passage EN > AN en français et en picard*, in *Notes de grammaire française*, Lund et Leipzig, 1945, p. 27-32.

3. Cf. le *Lexique grammatical* de l'édition Garnier-Plattard des *Tragiques*, Paris, 1933, t. IV.

ron, « dans les mêmes chemins de la pensée » : il suffit de comparer l'exemple rémois cité plus haut : « Item, pour la jaine d'une poterne », avec cet autre donné par Littré au mot gêne : « pour gehines et justices de (la) ville faites audit terme » Valencienne, XIV^e siècle ; qu'on pense également au gril de saint Laurent, *gehine* en forme de *genne* !, tout comme les *grillons ferrez* (ou petits grils à cause de leur forme primitive) ¹.

Ce conflit homonymique ² assez... gênant s'est résolu par la victoire de *gêne* « torture ». *Genne* (< JANUA) éliminé, ou relégué dans des emplois spéciaux, a été relevé par *grille*, lequel s'est alors différencié du masculin *gril* « Bratrost » pour se spécialiser dans son sens moderne « Gitterwerk » ³.

Hypothèse qui ne pourrait être vérifiée que par une étude onomasiologique détaillée, où des mots comme OSTIUM, CANCELLI, SAEPE, *DORATON, *HAGJA, etc., interviendraient nécessairement.

2^o Vosgien *dgemme*.

dgemme ⁴, *jèm* ⁵ ou *jaime* (graphie de Hingre) ⁶ « porte à claire-voie, spécialement porte de jardin » correspond, pour le sens, dans le patois très conservateur de la Bresse (Vosges), au *bèré* (= barreau) des patois voisins. Ce type est donc attesté uniquement dans une aire minuscule, réduite à un seul village. Horning ⁷ l'explique par une labialisation de N au contact de U, de la même façon que dans *tèm* « mince », « amaigri » (< TENUIS) relevé à Fraize, à Belmont et au Ban de la Roche ⁸.

œm (< CANNABIS) qui a subi un traitement analogue n'existe plus actuellement qu'à Maxonchamp, mais a dû, selon O. Bloch ⁹, occuper

1. Aubigné, *Tragiques*, III, 539.

2. Phonétiquement *gehenne* présentait la même hésitation *ên/ân* que *couenne*, *je ahenne*, etc. Thurot, *De la prononciation française*, Paris, 1883, t. II, p. 449.

3. Cf. le Bloch-Wartburg, s. v. *gril* et *gêne*.

4. L. Adam, *Les patois lorrains*, Nancy-Paris, 1881, p. 362.

5. O. Bloch, *Lexique français-patois des Vosges méridionales*, Paris, 1915, p. 108.

6. J. Hingre, *Le patois de la Bresse. Vocabulaire*, in *Bulletin de la Soc. philomathique vosgienne*, 32 (1906), p. 64.

7. *Z. für rom. Phil.*, 30 (1906), 457.

8. Cf. notamment Horning, *Glossare der romanischen Mundarten von Zell...*, *Bh. zur Z. für r. Phil.*, Halle, 1916, et *Die ostfranzösischen Grenzdialekte zwischen Metz und Belfort*, in *Französische Studien*, 5 (1887), p. 121.

9. *Les Parlers des Vosges méridionales*, Paris, 1917, p. 144. Cf. *dchême* au Ban de la Roche.

jadis un domaine plus étendu. Il en est certainement de même pour *jèm*, mais il ne nous est pas possible actuellement, faute de documents anciens, de préciser l'extension de cette aire.

jamwane [*jamwan*] « place où un lac prend son écoulement » appartient aussi au vocabulaire de la Bresse ; Hingre et à sa suite le *FEW* y voient un dérivé de *jèm*, sans donner de précisions sur le deuxième élément. C'est le même mot, apparemment, qu'on retrouve dans la *Jamagne*, en patois lè *jèmāñg* ou lè *zamāñ* (première attestation : 1727, la *Jamaine*), nom de « la rivière et ruisseau qui vient de la mer ou lac dudit lieu », c'est-à-dire du lac de Gérardmer ¹. Sémantiquement il ne peut s'agir d'un dérivé de *jèm* « cledar », mais une dérivation de *JENUA* au sens général de grille est possible : le mot aurait désigné primitivement une *écriille* « sorte de claie ou de clôture de barres de bois dont on se sert pour empêcher que le poisson ne sorte des étangs par les décharges » (Littré), ce que le latin mérovingien appelait *venna* (V. Bloch-Wartburg, s. v. *vanne*), avant de prendre, par métonymies successives, le sens du toponyme (ou appellatif ?) de la Bresse, puis de l'hydronyme de Gérardmer.

3° Af. *jenvré*.

Godefroy cite ce curieux passage de la *Bible* de Macé de la Charité :

Mes difference seaut la letre
 Entre fenestre et chancel metre
 Car fenestre quant est huerte
 Est otreement tote aperte
 Mes fenestre qui est jenvree
 Est par hus chanceaux apellee ;
 Qui par chanceuil esgarder veaut
 En partie montrer se seaut
 Et en partie soy celer ².

1. Marc Georgel, *Les lieux-dits du canton de Gérardmer*, Saint-Dié, 1958, p. 278, et p. 123 le lieu dit *Sur la Jamagne*.

2. Godefroy, 2,50 c et 4, 643 a, s. v. *chancel* et *jenvré*, d'après le ms. Richelieu 401, f° 107 b. Nous avons corrigé le texte de Godefroy d'après la transcription qu'en a faite M. J. R. Smeets en vue de sa grande édition de la *Bible* de Macé, en cours de publication à Leyde. M. Smeets a eu l'obligeance de nous fournir toutes indications utiles sur ce passage, encore inédit dans son édition. D'après ce qu'il nous écrit, le mot ne se rencontrerait malheureusement nulle part ailleurs dans la *Bible* de Macé.

L'auteur reprend ici l'exégèse allégorique donnée par *Aurora* d'un verset du *Cantique des Cantiques* : Respiciens per fenestras, prospiciens per cancellos (2-9) :

v. 250 Qui per cancellos aut ostia spargit ocellos
Partim spectatur, partim latitando moratur.
Sic Christus...
Aspexit per cancellos : per signa patere
Ut Deitas voluit, ut homo per probra latere ¹.

« Macez de la Charité Sur Loyre, de Cenquoinz curez » (Sancoin, aux confins du Berri et du Nivernais), écrivait sa traduction autour de 1310, dans une langue teintée de provincialismes ².

Godefroy traduit *jenvré* par « grillé », et c'est bien le sens qui ressort de cette laborieuse analyse sémantique : une fenêtre *jenvrée*, c'est ce qu'on appelle ordinairement en ancien français un *chancel*, c'est-à-dire une grille, une ouverture close par des barreaux, etc.

Nous retombons dans le champ sémantique de *genne*, mais avec un autre traitement phonétique : celui de TENUIS > *tenve*, *tenvre* (cf. aussi CANNAPIS > *chanv(r)e*, SINAPIS > *senv(r)e*), c'est-à-dire consonification de *u* en *v* et, accessoirement, épenthèse de *r*. Il s'agit donc du traitement le plus répandu en français du groupe *nv*. Toutefois, *genvré* est tout à fait solitaire, dans l'état actuel de notre documentation ; mais il doit s'agir d'un hasard malheureux, et l'on ne risque guère de se tromper en posant un substantif féminin **jenvve*/*jenvre*, et peut-être un verbe **jenv(r)er*, notre mot pouvant aussi bien être un participe qu'un dénominal en -ATU (cf. la *genuë* du Maine, si ce mot est bien un adjectif (substantivé) formé sur *gene* au moyen de -UTU) ³.

D'ailleurs le malmédien *djèfe* s. f. « barrière ou porte à claire-voie », attesté dès 1589 et toujours vivant ⁴, n'est-il pas l'aboutissement wallon

1. *Aurora*, éd. P. Beichner, 1965, vol. II, p. 714-5. Citation communiquée par M. Smeets.

2. Cf. *Histoire littéraire de la France*, 28 (1881) (Gaston Paris), p. 208-221.

3. Est-ce pour éviter l'homonymie avec *géné* « tourmenté » qu'on aura préféré ici -u à -é ?

4. *Dictionnaire français-liégeois*, de J. Haust, Liège, 1948, p. 42 b et Alain Lerond, *l'Habitation en Wallonie malmédienne*, Paris, 1963, p. 409-410. M. Lerond veut bien trouver notre hypothèse « très satisfaisante sémantiquement et aussi phonétiquement. La localisation du mot, ajoute-t-il, pourrait s'expliquer par un archaïsme latéral ». L'étymologie par le gaulois *GABALOS proposée par M. R. Rohr, *Romanische Forschungen*, 77 (1965), p. 163, nous semble plus laborieuse que l'étymologie par JENUA.

de cette **jenv*, avec assourdissement de la finale et dénasalisation du *ē* wallon-picard ¹ ? Comme la *dgemme* de la Bresse, le mot a une aire très limitée (le canton de Malmédy et ses environs immédiats, Beaumont et Francheville), et comme *dgemme* il fait figure de butte témoin, l'un à l'extrême est, l'autre à l'extrême nord-est des territoires d'oïl.

D'autre part, l'ancien champenois *januaige* « espèce de redevance » (1287) ², si on le lit *janvaige*, peut être un dérivé du même type phonétique. Le suffixe fait penser à une de ces innombrables redevances, dont par exemple *FEW* 23, 120-122 donne une liste copieuse et bigarrée : à côté de *portage* « droit d'entrée payé aux portes d'une ville » ³, *portusage* « droit perçu dans les foires sur les animaux vendus » ⁴, *fenestrage* « droit d'ouverture de fenêtre ou de boutique » ⁵, *huissaige* « droit sur les portes » ⁶ (*Cartulaire de Jouarre*, en Champagne également), on aurait ici un droit sur les **janves* ou clôtures (?), ou sur les terrains clos. Le mot aura pu signifier aussi, comme pâturage (« lieu de pâture » et « droit sur ceux qui font paître leurs troupeaux ») le terrain clos lui-même. Le contexte ⁷ suggère aussi bien l'une que l'autre de ces interprétations. Nous aurions là un témoin intéressant, entre le Centre et l'Est wallon, d'une extension ancienne et considérable du type phonétique *jenv(r)e* ⁸.

1. Cf. *Atlas linguistique de la Wallonie*, t. I, Liège, 1953, « Aspects phonétiques », par L. Remacle : exemples de dénasalisation de *ē* : p. 111 *sēk* (*CINQUE), p. 127 *dē* (DENTE), etc. ; exemples de dénasalisation + désonorisation de la consonne finale : p. 87 *sēt* (CINERE), p. 93 *čāf* (CANNABIS), p. 177 *gāp* (GAMBA).

2. Dans Auguste Longnon, *Documents relatifs aux Comtés de Champagne et de Brie*, vol. III, *Les comptes administratifs*, Paris, 1914, p. 54, cité par Caleb Arundel Bevans, *The old french vocabulary of Champagne*, Chicago, 1941, p. 178, et *FEW* 23, 121 a sous « Impôts, redevances ».

3-4. *FEW* 9, 201, PORTA.

5-6. Godefroy.

7. En la baillie de Vitri R [ecepte] 1287.

Larzicourt.

De la rivière pro primo tercio XL lb.

Des fiez...

De la justice, a la saint André...

De la taille de Villers...

Des cens a la saint Remi...

Dou januaige pour le premier tiers XXVIII lb. VI s. VIII d.

Dou Bas Bois vendu a Anthoine Lombat...

8. Malheureusement *januaige* est unique. M. Gandilhon, directeur des Archives de la province de Champagne, nous écrit qu'il ne l'a rencontré nulle part.

Il faut maintenant rapprocher, pensons-nous, *jenvré* « grillé » de *janvré*, *janvreure* que définit ainsi la quatrième édition du *Dictionnaire* de Nicot :

Ianuré, ianureure & chamarrure est tous vn, mais ianurure est le vieil mot François & vn pourpoint est dit ianuré ou chamarré quand il est couuert, & façonné de passement, par tout ou en bastons rompus ou autrement ¹.

On a donc dit, par métaphore, un *pourpoint janvré*, comme on disait une *fenêtre jenvrée*. Ce genre de transfert du domaine des techniques du bois ou du fer à celui du textile ou de la passementerie n'a rien d'exceptionnel : qu'on songe à *grillé* « dentelle dont les fils, peu serrés, se croisent en diagonale », *grillage* « ouvrage de dentelle grillée » ², *tissu à claire-voie*, *entrelacs* et, bien sûr, *treillis*, dont l'histoire est d'ailleurs plus complexe.

Le « vieil mot françois » dit le Nicot : cette famille de mots qui n'apparaît qu'une fois dans Godefroy, et pas du tout dans Huguet, aurait donc été beaucoup plus répandue et vivace que l'extrême rareté des attestations écrites ne pourrait le laisser penser ³.

Un dernier indice à l'appui de cette idée nous est fourni par l'onomastique. L'annuaire du téléphone de la région parisienne foisonne de *Genvre*, *Genvrain*, *Genvrin*, *Janvrin*, *Jenvrin*, *Jenvret*. Si, dans certains cas, il peut s'agir du surnom d'un enfant trouvé en janvier ⁴, dans d'autres de dérivés d'af. *jenvre* « jeune » ⁵, « on peut penser aussi, dit Dauzat ⁶, à l'af. *jenvre* « grillé » : tout comme *Lattes*, *Latteux* ont désigné, selon le même auteur, un « marchand ou fabricant de lattes », *Chassin* un « marchand de châssis », *Hourdin* l'« habitant d'une demeure munie de hourds » ⁷, *Jenvre*, *Jan-*

1. *Le grand Dictionnaire françois-latin Augmenté outre infinies Dictions Françoises, des mots de Marine, venerie & Faulconnerie... Recueilli des observations de plusieurs hommes doctes : entre autres de M. Nicod... A Rouen, chez Richard l'Allemand, près le Collège. MDCXXV. Cité (inexactement) par le Glossaire archéologique du Moyen Age, de V. Gay, s. v. janvrure. Cf. FEW 21, 541 a, où le mot est rangé sous le concept « mèche, gland, pompon » (sic). Dans l'édition de Rouen 1628 on lit : mais ianuère est le v. m. F., qui doit être une coquille.*

2. FEW 2, 1289 b, CRATICULA.

3. M. Manfred Höfler n'a trouvé nulle part les mots *janvrure* et *janvré* dans les matériaux considérables qu'il a dépouillés pour ses *Untersuchungen zur Tuch- und Stoffbenennung in der französischen Urkundensprache*, Tübingen, 1967 (Lettre personnelle de M. Höfler).

4. A. Dauzat, *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, Paris, 1951, s. v. *Jenvrin*.

5. *Ib.*, s. v. *Genvré*.

6. *Ib.*, s. v. *Jenvrin*. V. aussi *Janvier*, *Janvresse*.

7. *O. c.*, voir ces noms.

vrin, etc., ont pu désigner soit un « marchand ou fabricant de grille » soit l'« habitant d'un domaine enclos d'une barrière, d'une palissade, etc. » ¹.

4° Le *gervis*.

TENUIS, SINAPIS et CANNABIS deviennent respectivement dans l'ouest et le sud-ouest du domaine d'oïl :

terve, *tarve*, *teurve* (Saintonge, Haut-Maine) ²

serve, *sarve*, *serbe* (Saintonge) ³

cherve, *charve*, *cherbe* (Saintonge, Poitou) ⁴.

Ici le groupe *-nv-*, issu de *-nū-* ou de *˚NAP-*, a évolué en *-rv-*. C'est le traitement méridional, que Ronjat rapproche d'autres phénomènes de rhotacisme comme *-NM-* > *-rm-* dans ANIMA > af. *arme*, *˚NIC-* > *-rg-* dans MANICA, etc., *r* étant, dans ces divers cas « le résultat normal de la désocclusion de *n* implosive » ⁵.

On ne sera donc pas surpris de trouver en Saintonge et en Poitou JENUA sous la forme, dérivée, de *gervis* s. m. « grillage, treillis, fenêtre treillisée ». Déjà A. d'Aubigné (qui a par ailleurs *cherve* « chanvre »), relatant l'assassinat de Coligny, note ce détail pathétique :

On lui commanda (à Besme) de jeter le corps par la fenestre, ce qu'il fit : et l'amiral, non encores mort, se prit des mains à un morceau de gervis, qu'il emporta ⁶.

L'édition de Ruble glose : *gervis* « morceau de bois ; la balustrade du perron d'après les autres historiens » ⁷.

L'article *jalousie* du *Dictionnaire étymologique* de Ménage ⁸ définit ainsi le mot :

Jalousie. Fenêtre treillisée, appelée à Toulouse *brescat*, et à Poitiers *gervis*.

1. Nous n'osons trop nous aventurer encore sur le terrain de la toponymie, mais *Janvry*, Marne (*Genvereium*, 897), *Genvry*, Oise (*Genvriacum*, 1147), ainsi qu'une dizaine de hameaux, lieux-dits, etc., appelés *Janvry*, *La Janverie*, *La Janverrie*, etc., recueillis au hasard des Dictionnaires topographiques, en Ile-de-France et dans le Centre-Ouest principalement, n'évoqueraient-ils pas des clôtures, comme *Plessis*, etc. ? Pour le suffixe *-(i)ACUM* après un appellatif, cf. *Taverny*.

2. *FEW* 13¹, 229 b, TENUIS ; cf. Godefroy, s. v. *tenve* 7, 684 a.

3. *Ib.*, 11, 638 b, SINAPI.

4. *Ib.*, 2, 210 b, CANNABIS et *ALF*, carte chanvre.

5. *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*, t. I, p. 236 et 282.

6. *Histoire universelle*, VI, 4, cité par Huguet.

7. T. III, p. 317-318.

8. Paris, 1694.

Sainéan, à propos du texte de d'Aubigné, indique que le mot est encore usuel dans les Deux-Sèvres et à Poitiers, où il existe une rue du *Gervis Vert* ¹.

Jônain, enfin, définit *ghervis* « treillis en petites baguettes de bois, qui servait de vitre à nos anciens paysans, quelquefois en position d'acheter du verre, mais s'en gardant bien de peur des exactions » ².

FEW, qui range le type dans les mots d'étymologie inconnue ou douteuse, a donc tort de disjoindre le *gervis* moderne — sous vitre 23, 13 a — du *gervis* du *xvii*^e siècle — sous terrasse 23, 19 a.

La dérivation par le suffixe -(AT)ICIU est tout à fait normale, s'agissant d'un terme de construction, et spécialement de clôture : il suffit de penser à *châssis*, *doublis*, *lattis*, *palis*, *lancis*, *lambris*, *glacis*, *treillis*, *gaulis*, *plessis*, *hourdis*, etc. ³. Mais il n'est guère possible de savoir si ce *gervis* est un dérivé dénominal = **gerve* + *is*, ou un déverbal : **gerver* + *is* (cf. le cas de *jenvré*). L'incertitude est d'ailleurs identique pour un mot comme *lattis* (*latte* + *is* ou *latter* + *is*) ⁴.

Il convient de rapprocher *gervis* de *gervage*, pour lequel nous n'avons que l'attestation suivante donnée par le glossaire de G. Musset ⁵ :

Terres labourables, quereux, gervages, appartenances. 1763, Montils.
Pièces de procédure du parlement de Bordeaux.

Montils est en Charente-Maritime. Littré définit ainsi *quereux* : « Nom,

1. L. Sainéan, *Les termes patois chez d'Aubigné*, in *Revue du XVI^e siècle*, 2 (1914), p. 331-340.

2. *Dictionnaire du patois saintongeais*, Niort, Paris, 1869, s. v. *ghervis*, *jharvis*, *jhervis* (« j et ge s'aspirent toujours comme la jota arabe et espagnole adoucie », *ib.*, p. 19). Cf. aussi Lalanne, *Glossaire du patois poitevin*, Poitiers, 1868.

3. Cf. J. Vendryes, *Sur le suffixe -is du français*, in *Études romanes dédiées à M. Roques*, Paris, 1946, p. 108, et surtout K. Baldinger, *Kollektivsuffixe und Kollektivbegriff*, Berlin, 1950, p. 182 : « alle hierher gehörende späteren Ableitungen kreisen um den Gedanken des « Rahmens » wobei an die Latten gedacht wird, die ihm zusammengesetzt (wenigstens ursprünglich) oder einer « bestimmten Anordnung von Latten, Pfählen oder Zweigen. » Cf. *ib.*, p. 246.

4. *Ib.*, p. 183.

5. *Glossaire des patois et parlers de l'Aunis et de la Saintonge*, La Rochelle, 1932-1948, t. III, p. 165, s. v. *gervages*, s. f. (*sic*), et sans définition.

M^{lle} Françoise Giteau, directeur des Services d'Archives de la Charente-Maritime nous a très obligeamment aidé dans nos recherches. « Les érudits locaux consultés, nous écrit-elle, n'ont jamais rencontré ce mot dans les textes. Ils suggèrent qu'il pourrait y avoir une erreur de lecture : *Gervages* au lieu de *querruages*. Effectivement, la formule : *quereux*, *querruage* attestée par Musset au mot *querruage* est courante. » Le document utilisé par Musset n'ayant pu être identifié ni retrouvé, l'identification *gervage* = *querruage* demeure hypothétique, et nous maintenons, jusqu'à nouvel ordre, notre propre hypothèse.

à la Rochelle, d'une place nue, sorte de cour non fermée, entre une maison et la voie publique. » Il est donc possible que *gervage* ait désigné, par opposition à *quereux*, un terrain clôturé, ce qu'on appelait ailleurs *pourpris* ou *oiche*. Peut-être est-ce l'équivalent exact, pour l'étymologie, la morphologie et le sens, du champenois *janvaige* rencontré plus haut ¹.

5° La *genevelle*.

Genevelle « penture de porte » apparaît au xiv^e siècle dans le Berri :

... pour deux coros et XII genevelles et IIII gons et pour ung pivot de fer et pour une platine de fer, et pour souder le coro de la porte du portal de l'oustel de Champroue laquelle pourte estoit cheute ²...

Le mot subsiste sous les formes *génevelles* « penture » en Anjou ³, *j(e)nivel* « charnière » en Vendée ⁴, *jenevelle* ⁵ et *ghenevèle* ⁶ « penture » en Saintonge.

Antoine Thomas propose, à l'origine du mot — car la penture « est effectivement un genou » (Jônain) — un latin vulgaire *GENIBULUM, doublet de GENICULUM (cf. MANIBULA/MANICULA), « d'où *GENABULUM, *GENABULA et, finalement, *GENABELLA, type postulé par *genevelle* » ⁷. Il ajoute toutefois : « On peut se demander si JANUA « porte » ne serait pas pour quelque chose dans l'origine de *genevelle*. Phonétiquement *JANUABELLA aurait abouti au même résultat que *GENABELLA, mais l'hypothèse d'un dérivé *JANUABULUM n'est pas vraisemblable. »

M. Clovis Brunel a pensé, plus simplement, à un étymon *JANUELLA, avec apparition d'un svarabhakti dans le groupe secondaire *nv-* (< -NŪ-) lui-même trop difficile à prononcer tel quel ⁸. A l'appui de cette hypothèse, outre les mots étudiés par M. Cl. Brunel : af. *jenevier* (< JENUARIU), *atenevi*

1. Il faut ranger sans doute dans la même famille *La Gerverie*, ferme du canton de Celle-l'Évêcault, que donne le *Dictionnaire topographique du département de la Vienne*, par M. L. Redet, Paris, 1881.

2. Compte des recettes et des dépenses rendu à la dame de La Prugne... des revenus de Champroy, Bourges, La Grange au Pot, 1386-1387, f° 21 r°. Archives du Cher B. G. 2305. Godefroy, 4, 256 a a lu *genenelle*, erreur corrigée par A. Thomas dans son article.

3. Verrier et Onillon, *o. c.*, t. I, p. 430.

4. Lars-Owe Svenson, *Les parlers du Marais vendéen*, Göteborg, 1959.

5. G. Musset, *o. c.*, t. III, p. 323.

6. P. Jônain, *o. c.*

7. *Romania*, 29 (1900), 175 et *Mélange d'Étymologie française*, première série, 2^e édition, Paris, 1927, p. 106. Étymologie reprise par FEW 4, 95 b, *GENABELLA.

8. *Art. cité*, p. 210.

« amincir », *manevi*, *amanevi* « adroit, ardent » (< *ADMANUIRE « fournir, préparer »), on pourrait alléguer *tenéva* « galette mince » (Vaud, Gruyère) en face de norm. *tenvée* « même sens », cités par Elcock¹. Toutefois « malgré l'intelligibilité de l'évolution phonétique », M. Brunel prend le parti de ne pas retenir cette étymologie « parce que le rapport sémantique ne (lui) paraît pas clair et que la convenance géographique du traitement de -NŪ- n'est pas satisfaisante », ce traitement (> -nev-) étant caractéristique selon lui de l'anglo-normand, et surtout des dialectes wallon, picard, champenois, lorrain, bourguignon, alors que notre mot est cantonné dans le Centre et l'Ouest.

On peut discuter ces deux raisons :

1) Un rapport avec « porte » ne nous paraît pas plus artificiel qu'avec « genou », surtout si l'on pense que JANUA/JENUA a pris le sens de « porte à barreaux, grille » et ne désigne jamais, en Gaule, un vantail plein. Beaucoup de portes d'églises romanes et gothiques sont munies de magnifiques pentures, complétées parfois par de fausses pentures, non « fonctionnelles », dont les ramifications, les volutes, etc., occupent une grande partie, voire la totalité de la surface des panneaux, formant ainsi une véritable grille appliquée sur la porte². Un indice en faveur de ces vues est peut-être fourni par le contexte de l'attestation de 1386 : le charpentier livre ensemble, et vraisemblablement pour deux portes, ou pour une porte à deux battants : deux *coros* (« barres, verrous »), quatre *gonds*, et douze *genevelles*, c'est-à-dire six par porte ou vantail, dont deux seulement servant à « pendre » le battant sur les gonds, les quatre autres formant avec celles-ci une manière de grille destinée autant à l'ornementation et à la consolidation du portail qu'à la manœuvre de son pivotement.

En d'autres termes on pourrait donner aux *genevelles* primitives la définition même des *gennes*, paradoxalement amputée du sème « à claire-voie ».

Ultérieurement, le mot, après avoir signifié l'ensemble des ferrures d'un portail, se serait spécialisé dans le sens artisanal de « penture », « paumelle³ », « charnière ».

1. *Art. cité*, p. 164.

2. Cf. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, t. VIII, p. 290-318. Reproductions suggestives dans le *Reallexikon zur deutschen Kunstgeschichte* par Otto Schmitt, t. II, p. 317 sq. (article *Beschlag*), et Havard (H.), *Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration depuis le XII^e siècle jusqu'à nos jours*, Paris, 1887, t. IV, p. 254.

3. *Paumelle* lui-même, au sens de « penture », que les dictionnaires étymologiques expliquent (?) par une dérivation de *paume* (de la main), comme son homo-

2) Quant à la convenance géographique, M. Brunel constate lui-même, comme Elcock, que « pour autant que les citations se laissent rattacher à une aire déterminable, il semble que des solutions diverses soient admissibles dans une même région ». Que *genevelle*, type à svarabhakti, coexiste dans le Centre avec le type *genvré*, en Anjou avec le type *genne*, en Saintonge avec le type *gervis*, n'est donc pas un argument contre une origine commune de ces divers types.

Il est d'ailleurs plus que probable que le mot n'est pas partout autochtone ; mais préciser son origine n'est pas chose possible ; toutefois, si les critères phonétiques de M. Brunel pouvaient avoir une valeur déterminante, on pourrait songer à la Bourgogne.

Ce traitement particulier -NŪ- > -nv- > -nev- est peut-être à mettre en rapport avec la position prétonique, comme dans *jenevier*, *manevi*, etc., du groupe -NŪ-. *Genevelle* remonterait donc bien à un dérivé ancien *JANUELLA/*JENUELLA, au même titre que les « diminutifs » sarde, portugais, galicien, catalan, picard déjà cités, auxquels on pourra ajouter rhét. *ginellas* « nom de lieu »¹.

On peut aussi penser à une dérivation plus récente, avec influence de

nyme *paumelle* « morceau de cuir... dont les cordiers se garnissent la main, etc. », nous apparaît plutôt comme un diminutif de PALMA « palme » (comme *paumelle* « espèce d'orge ») : en effet, pour assurer au mieux leur fixation sur une plus grande surface du battant, et aussi pour des raisons décoratives, les bandes métalliques des pentures se terminaient ordinairement (et se terminent encore souvent aujourd'hui), du côté opposé au gond, par une ramification double ou triple (en ψ), évoquant « la partie du tronc d'où s'élancent les branches », un des sens principaux du latin *palma* (Ernout-Meillet, *o. c.*, s. v. PALMA) et pouvant se prolonger éventuellement en volutes plus ou moins compliquées ; c'est peut-être cette particularité qu'a voulu indiquer Mistral, lorsqu'il définit *paumello* « penture onnée » (*T. F.* 2, 506 a). Comme *paumelle* « espèce d'orge » le mot n'a pas été relatinisé parallèlement à *paume* « palme » devenu *palme* au XIII^e siècle, ce qui peut s'expliquer, dans son cas, par une contamination avec les divers mots techniques homonymes dérivés de *paume* (de la main) et impliquant l'idée de poignée (cf. *FEW*, s. v. PALMA handfläsche). Cette « démotivation », ainsi que l'évolution des arts et des techniques, expliquerait à son tour le déclassement sémantique subi par ce mot du Moyen Âge à nos jours : son passage du domaine de la ferronnerie à celui de la ferrure, en français général, serait assez comparable à celui que nous proposons pour *genevelle* dans les dialectes et le français régional du Sud-Ouest. A fortiori, si cette vue est exacte, abress. *palma* « penture de porte », Clessé, Igé *parma* « penture » seraient mieux à leur place dans le *FEW* sous PALMA palme que sous PALMA handfläsche 7, 508 a. Cf. aussi J. Picoche, *Le parler d'Etelfay*, Arras, 1969, p. 250-251.

1. A. Kübler, *Die romanischen und deutschen Örtlichkeitsnamen des Kantons Graubünden*, Heidelberg, 1926, n° 1084.

la terminaison *-velle* caractéristique de certains termes techniques de serrurerie : *manivelle* (af. *manevelle*, *menevelle*) *vervelle*, *vertevelle* « anneau, charnière », *ardivelle* « penture », synonyme de *genevelle* en Saintonge même¹.

En tout cas, vu le sens spécial, « grille, porte à claire-voie » pris par JENUA en France du Nord, l'étymologie par JENUA ou *JENUELLA semble, sémantiquement, plus satisfaisante que l'étymologie par *GENABELLA².

CONCLUSIONS.

1) Les traitements phonétiques différents de JENUA en Gaule du Nord peuvent se résumer dans le schéma suivant :

-n $\bar{u}$ -	{	> -nn- (?)	{	> -n-	<i>genne, jane</i>	
		> -m $\bar{u}$ -		> -m-	<i>dgemme</i>	
		> -nv-		> -(n)v-	<i>janvage, djèfe</i>	
				> -nvr-	<i>jenvré, janvrure</i>	
				> -nev-	<i>genevelle</i>	
				> -rv-	<i>gervis, gervage.</i>	

Après M. Clovis Brunel et W. D. Elcock, M. de Carvalho, à propos de port. *mangual* « fléau » (< MANUALIS), s'est penché longuement sur le sort du groupe -n $\bar{u}$ - en italien, en gallo-roman et en ibéro-roman³. Tous trois constatent la grande variété des solutions phonétiques et l'impossibilité de rattacher telle évolution phonétique à telle aire géographique déterminée. C'est bien la même conclusion qui se dégage du présent exposé, qui repose sur un matériel en partie nouveau. Certes, pour autant que l'infor-

1. Renseignement obligeamment communiqué par M. J. Duguet, de Rochefort. Cf. les glossaires de Jônain et de Musset, et *FEW* 23, 25 b (étymologie inconnue).

Cf. aussi Tournai, XIV^e-XV^e siècles, *ploiruel* « sorte de charnière », *FEW* 9, 70 a, PLICARE.

2. On peut ajouter que les sens techniques de *genou*, *genouillère* impliquent des métaphores différentes de celle que Thomas propose pour *genevelle*, ces termes désignant soit un objet (fixe) de forme courbe (cf. l'adjectif *coudé* qui présente une métaphore analogue), soit un dispositif d'articulation permettant le mouvement dans les trois dimensions : synonyme *rotule*.

3. José Gonsalo C. Herculano de Carvalho, *Coisas e palavras*, Coïmbra, 1953. L'évolution du groupe -n $\bar{u}$ - est étudiée p. 133 à 150.

mation, toujours trop fragmentaire, dont nous disposons le permet, on peut relever des cas de coïncidence d'un seul et même traitement phonétique du groupe -NŪ- avec un domaine déterminé, ainsi :

vosgien	: jèm, tèm	(èèm)
centre (?)	: jãvr, tãvr	(ẽãvr, sãvr)
poit.	: jèrvi, tèrv	(èèrv, sèrv),

mais ailleurs il faut bien admettre la coexistence, sur une même aire géographique, de résultats différents, d'un type lexical à un autre, pour ce même groupe -NŪ-, ainsi :

ang.	: jèn en face de tèrv
malm.	: jèf — tèn,

tout comme à Montbéliard, les deux proparoxytons CANNABIS et SINAPIS, ailleurs généralement solidaires, sont respectivement devenus êèn et snóvr¹.

Les rares mots latins présentant le groupe -NŪ- qui sont passés dans les langues romanes — on peut y joindre éventuellement les deux proparoxytons cités — sont ainsi des manières d'« isolés phonétiques », entrant mal dans le cadre de séries homophones, et l'on ne peut que souscrire aux propos suivants de M. de Carvalho, qui joignent à une explication claire du phénomène de fort judicieuses réflexions de portée générale :

« Inútil portanto procurar fixidez onde ela não existe. Se as chamadas leis fonéticas nada mais são do que meras fórmulas de relação, dependentes da frequência com que certos fenómenos se observam, quanto menor for o número de vocábulos que a presentem determinado fonema ou grupo de fonemas, menor a possibilidade de se formular uma lei. Ainda mais : as palavras, que apresentam determinada característica fonética, tendem a formar um grupo solidário, em que haverá tanto maior coesão, e portanto tanto maior *regularidade* no seu tratamento fonético, quanto maior for o número de palavras que o constituem. Pelo contrário, quanto mais pequeno for o grupo que elas formam, mais probabilidades existem de que se observem divergências na evolução de cada um ou de vários dos seus elementos². »

1. J. Jud, *Observations sur le lexique de la Franche-Comté et du francoprovençal*, in *Studies in French language and mediaeval literature presented to Professor Mildred K. Pope*, Manchester, 1939, p. 232.

2. O. c., p. 149.

2) Le présent article n'a pas d'autre ambition que d'enrichir numériquement la recension des représentants français de JANUA, et de contribuer, du même coup, à l'étymologie d'un certain nombre de mots plus ou moins dialectaux, anciens et modernes.

L'inventaire ainsi établi peut fournir les bases pour une étude combinée du champ sémasiologique de JANUA et du champ onomasiologique de « grille ». Nous avons tenté, à propos du type *genne*, d'esquisser une partie de ce travail. Il reste beaucoup d'obscurité à dissiper, la spécialisation du sens de JANUA (« porte » > « porte à claire-voie ») ne constituant pas à nos yeux l'énigme la moins irritante.

Michel THOM.